



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

**AUTO-ECOLE DIDIER SARL**

**54, rue de Mulhouse**

**68300 SAINT-LOUIS**

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES  
DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **23 juillet 2018** jusqu'au ...**23 juillet 2021**.....

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef du service Transports, Risques et Sécurité

Jean-Marie GERVAISE

Site Internet : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)